

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DE VOTRE CANDIDATURE EN
MASTER 2 PATRIMOINE ARCHITECTURE MONDIALISATION (PAM)**

RENTREE UNIVERSITAIRE 2023-2024

1. **Une lettre de motivation dactylographiée** en deux parties distinctes, la première présentant très précisément vos expériences liées au patrimoine culturel, la seconde expliquant la pertinence de cette formation dans votre démarche professionnelle et votre projet professionnel (maximum 2 pages)
2. Un **CV** dactylographié détaillé
3. Diplôme de Master ou attestation de réussite
4. Relevé de notes de l'année en cours
5. Relevés de notes de la L3 et du M1
6. Diplômes obtenus à l'étranger : copies et traductions officiellement certifiées conformes des diplômes obtenus (décret n° 2001-899 du 01/10/2001)
7. Pour les candidats de nationalité étrangère : une attestation certifiant l'obtention d'un niveau B2 en langue française (DELF B2)
8. **Elèves issus de Classes Préparant aux Grandes Ecoles** : une attestation de validation de **180 ECTS**, l'avis favorable du conseil de classe pour la formation demandée ainsi que l'attestation du parcours de formation et son annexe descriptive
9. Un justificatif de niveau C1 en langue anglaise (ou au minimum niveau B2)
10. Attestation(s) de stage
11. Expériences professionnelles